

CENTRE HOSPITALIER DE CARENTAN LES MARAIS

Délibération du Conseil de Surveillance

Séance du VENDREDI 31 MARS 2023 à 10 heures

Le Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de CARENTAN LES MARAIS, légalement convoqué, s'est réuni Salle n°1 du Centre Hospitalier de Carentan Les Marais.

Objet :

Tarifs autres prestations

Etaient présents :

- Docteur S. DINI
- Madame V. INGOUF
- Madame M. LE GOFF
- Monsieur JP. LHONNEUR
- Monsieur H. MILET
- Monsieur JC. POULAIN

Absents excusés :

- Docteur Y. BAILLEUL, Président de CME
- Monsieur JC. COLOMBEL

Assistaient également à la réunion :

- Madame L. POSTEL, Directrice
- Madame S. GIARD, Attachée d'Administration Hospitalière
- Monsieur FX. LOUVEAU, Trésorier

Secrétaire de séance :

- Madame L. LEBRANCHU
-

Le Conseil de Surveillance,

après en avoir délibéré,

DECIDE

de fixer les tarifs autres prestations à compter du 1^{er} JANVIER 2023, comme suit :

TELEPHONE

EHPAD

- Ouverture de ligne : 5,00 €
- Forfait mensuel : 10,00 €

SANITAIRE

- Ouverture de ligne : 7,00 €
- Unité de communication : 0,20 €

REPAS

- Repas Visiteurs (déjeuner ou dîner) 9,00 €
- Repas Personnel (déjeuner ou dîner)
 - . HOPITAL 4,80 €
 - . Service SAINTE MARIE DU MONT 4,00 €

PHOTOCOPIES

- Noir & blanc : 0,05 €
- Couleur : 0,10 €

- Participation aux activités pour les personnes extérieures : 5,00 € par personne

- Boîte aux lettres faisant office de coffre (EHPAD) :

- Boîte aux lettres : 20,00 €
- Coffre : 50,00 €

TELEVISION EN SANITAIRE

- Location 1^{ère} semaine 3,00 € par jour
- Location à partir de la deuxième semaine 10,00 € par semaine
- Location mensuelle : 30,00 €

KIT « TOILETTE »

- Kit « nécessaire de toilette » 6,00 €

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Président du Conseil de Surveillance,
JP. LHONNEUR

